

En cas de nuisances sonores

- Contacter le maître de l'animal pour trouver une solution amiable.
- Sans amélioration, acter le problème rencontré par un courrier recommandé au maître de l'animal.
- Si la démarche n'a pas abouti, prévenir la Mairie qui prendra des mesures destinées à faire cesser ces troubles.
- Si les bruits persistent, contacter le conciliateur de justice à la Maison France Services de Paimpol au 02.96.20.20.80 sur rendez-vous.
- Déposer plainte à la Gendarmerie de Paimpol – 2, rue Jean Moulin – tél 02 96 20 80 17

En cas de maltraitements

Les atteintes à la vie ou à l'intégrité des animaux sont punies d'une amende de 450€ jusqu'à 3.000€.

- Contacter l'une des associations de protection des animaux
SPA – 2 Leydour – 22450 LA ROCHE-JAUDY – Tél 02 96 95 02 06
APAA – La Garenne – 22420 TREGROM – Tél 07 78 39 99 27

En cas de divagation

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (article L.211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime).

L'identification des chiens et chats est obligatoire avant la vente ou le don de l'animal.

CHIEN

- Contacter la Mairie qui pourra identifier l'animal, les services techniques étant équipés d'un lecteur de puces.
Tarifs : Ramassage de tout animal sur la voie publique : 20€
Gardiennage d'un chien au chenil communal : 10€ par 24 heures
- Si l'identification est impossible, l'animal sera confié à la fourrière :
LE PASSAGE – 1 Kérlis Vian – 22220 TRÉDARZEC - Tél 02 96 13 36 22 - lepassage22@outlook.fr
- Déposer une annonce sur les réseaux sociaux
- Facebook « Pet Alert 22 » et « Pattes en cavale 22 »

CHAT

- Contacter la Mairie qui pourra vous remettre une cage (contre caution de 100€)
- Lorsque le chat est capturé, les services techniques vérifieront l'identité de l'animal (les services techniques sont équipés d'un lecteur de puces).
- Si l'identification est impossible, des flyers seront donnés à l'administré à l'initiative de la demande pour qu'elle les distribue dans son quartier.

Si cette démarche ne donne rien, l'animal sera confié à la fourrière LE PASSAGE à TRÉDARZEC – 1 Kérlis Vian – Tél 02 96 13 36 22 mail : lepassage22@outlook.fr

- CHATGRAIN 1 rue des Islandais 22590 BINIC – Tél : 06.11.71.13.66 ; Mail : chatgrainbinic@gmail.com
Bénévole Famille d'accueil (**uniquement des chatons**) contacter BERNAT Catherine (de PLOURIVO) au 02.96.16.17.39

En cas de perte

- Déposer une annonce chez les commerçants.
- Déposer une annonce sur les réseaux sociaux
Facebook « Pet Alert 22 » - « Pattes en cavale 22 » - « Filalapat »

Mairie – Ty Ker - 2, rue Yves-Marie LAGADEC - 22860 PLOURIVO – Tél 02 96 55 90 20
contact@plourivo.fr - <http://www.plourivo.fr> – Panneau Pocket
Toute correspondance doit être adressée à Madame Le Maire.

